

Lettre-circulaire du **27 avril 1990**

**OBJET. : Sécurité d'utilisation des incubateurs.**

L'habitacle d'un incubateur en cours de fonctionnement s'est trouvé envahi par des fumées qui ont provoqué des difficultés respiratoires chez le bébé qui l'occupait.

L'examen de l'appareil a révélé que les fumées, provenant d'un début de combustion/décomposition de l'isolant électrique d'un bouton poussoir, se sont trouvées refoulées dans l'enceinte de l'incubateur par son propre système de ventilation.

L'enquête a permis de considérer comme probable une détérioration lente des performances électriques du bouton poussoir en raison d'une usure ou d'une accumulation d'eau de condensation.

L'appareil en cause est de marque **AIRSHIELD**, modèle **C 86**, et a été mis en service en 1980. Cependant ce type de risque peut apparaître a priori sur les incubations d'autres marques.

C'est pourquoi il est recommandé aux détenteurs/utilisateurs d'incubateurs, d'inclure dans les opérations de maintenance préventive de ceux-ci la vérification des boutons poussoirs et autres contacts électriques susceptibles de se dégrader et de devenir le siège de températures anormalement élevées.

En cas de découverte de telles dégradations, le remplacement des contacts concernés s'impose.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Santé - Direction des Hôpitaux - bureau EM1.

*L'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées  
Chef du Service des Construction et de l'Équipement*

*B. BASSET*

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle.  
Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication sur papier du *Ministère chargé de la Santé*.

---

<http://www.hosmat.fr>